



**Revue de presse
Gouvernance des eaux souterraines
d'Abitibi-Témiscamingue
31 août – 7 septembre 2011**

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Olivier Pitre, Coordonnateur

SESAT

Tél: (819) 732-8809 poste 8224

Courriel : olivier.pitre@sesat.ca

Geohydro2011.ca

Août 2011

Sabrina Castelli, Vincent Cloutier & Daniel Blanchette

http://www.geohydro2011.ca/gh2011_user/cle_usb/pdf/doc-2281.pdf

Agence d'information agricole romande

5 septembre 2011

La forêt au service de tous !

Le Canton de Vaud se penche sur ses espaces boisés

(2011-09-05 / SC/JvB)

Année internationale de la forêt oblige, les mesures prises par le Conseil d'Etat vaudois en faveur de cette précieuse ressource naturelle ont été présentées ce matin à la presse à Villars-Tiercelin par Jacqueline de Quattro, chef du Département de la sécurité et de l'environnement.

«La forêt est généreuse; elle est aussi pleine de mystères...», a déclaré ce matin la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. De façon moins poétique mais en phase avec l'actualité, la chef du Département de la sécurité et de l'environnement a également évoqué «la rude concurrence étrangère». Tour d'horizon des sujets abordés lors de cette conférence de presse.

Des essences et des espèces

Couvrant 100'000 ha, soit 30% du territoire cantonal, la forêt vaudoise comprend un tiers de feuillus et deux tiers de résineux. La forêt du Jorat, qui s'étend sur une vingtaine de communes, représente le plus grand massif forestier du Plateau suisse. Les espaces boisés représentent 46% de la surface dans le Jura, 28% sur le Plateau et 26% dans les Alpes. 62% sont propriétés des communes, 9% de l'Etat.

Abritant plus de 20'000 espèces différentes, notre forêt est de prime importance pour le maintien de la biodiversité puisque 40% des plantes et des animaux en dépendent directement. Profondément implantées dans le sol, les racines des arbres empêchent les glissements de terrain, avalanches et autres crues; entretenir la forêt coûte cinq à dix fois moins que la construction d'ouvrages techniques destinés à remplir le même rôle. Enfin, la forêt est un lieu de détente indispensable à la population.

Filtration de l'eau

Fonctionnant comme une usine de traitement naturelle, la forêt joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement en eau potable, permettant ainsi une économie annuelle estimée à 809 millions de francs. Sous les auspices du Centre d'hydrogéologie de l'université de Neuchâtel côté suisse et de l'Office national des forêts côté français, le projet de recherche Interreg franco-suisse «Alpeau» porte sur la filtration biologique de l'eau par la végétation et le sol forestier, la qualité des eaux souterraines en fonction du peuplement forestier, les méthodes d'exploitation et de stockage du bois et le partenariat entre propriétaires de forêt et exploitants de sources. Le projet s'achèvera en avril 2012 avec l'édition d'un guide de bonnes pratiques.

L'énergie-bois

La forêt constitue une source non négligeable d'énergie renouvelable. Employant 550 personnes, les 120 entreprises sylvicoles vaudoises génèrent chaque année 500'000 m3 de bois, un tiers étant valorisés sous forme d'énergie. Le volume de production a doublé en dix ans pour atteindre 160'000 m3 par an, couvrant ainsi 3% de la consommation énergétique du canton.

Nouvelle loi forestière

Les objectifs du Conseil d'Etat rejoignent en la matière ceux de la Politique forestière 2020 de la Confédération. Parmi les buts poursuivis par la nouvelle loi forestière, qui sera soumise cet automne au Grand Conseil vaudois, figure la création de groupements forestiers qui faciliteront l'exploitation du bois. Des îlots de bois mort seront aménagés pour améliorer la biodiversité, certaines réserves forestières étant laissées à elles-mêmes. Les taillis du pied du Jura, les pâturages boisés du Jura et les châtaigneraies (dites selves) du Chablais feront l'objet d'exploitations particulières. L'entretien régulier des lisières et cordons boisés sera renforcé. Afin de préparer la forêt de demain, les essences supportant un climat plus chaud seront favorisées. Enfin, une augmentation de 40% des coupes serait bénéfique pour l'équilibre et la stabilité des forêts dont la rentabilité de 350 m3 /ha pourrait sans problème être améliorée. Pour l'heure, la rentabilité de la production de bois n'est pas assurée, son exploitation coûtant plus cher qu'elle ne rapporte.

Encadré :

La Forestière

La coopérative La Forestière, que préside Alois Gavillet, regroupe les propriétaires forestiers vaudois. Comme ce dernier l'a rappelé ce matin, elle présentera dans le cadre du prochain Comptoir Suisse (du 16 au 25 septembre) une grande exposition dans la halle 10 à l'enseigne de «La forêt sort du bois». A la clé, un sentier à travers un espace boisé reconstitué de 750 m², avec postes et ateliers. Le concours international de bûcheronnage aura lieu le 18 et la journée officielle le 22 septembre.

AGIR

La loi des mines prête avant les Fêtes?

Mathieu PROULX • redaction.amos@hebdoquebecor.com

Le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, Serge Simard, s'est fixé pour objectif de déposer le projet de loi 14 avant Noël. Le ministre a pour objectif de donner la parole aux citoyens, mais aussi de demeurer compétitif sur le marché.

En entrevue téléphonique, Serge Simard a rappelé qu'un projet de loi est perfectible et que les suggestions apportées en commission parlementaire ont été bien entendues. «Maintenant, je ne peux pas dire ce qui a été accepté ou non puisque je ne suis pas seul à prendre les décisions, a-t-il affirmé. Toutefois, tout sera mis en œuvre pour que le projet de loi respecte les attentes de la société.»

Questionné à l'effet qu'aucun consensus ne s'est dégagé des mémoires déposés, le ministre a lancé qu'il était normal que l'intérêt d'un tel ne soit pas celui d'un autre. «Nous allons tra-

vailler afin de trouver un juste milieu qui va satisfaire l'ensemble des Québécois», a-t-il complété.

La parole aux citoyens

M. Simard a fait part des objectifs qu'il aimerait atteindre. Pour lui, il est primordial que la nouvelle loi accorde un droit de parole aux citoyens. L'industrie minière du Québec doit aussi demeurer compétitive. «En Abitibi-Témiscamingue, vous êtes bien placés pour comprendre ça. On parle tout de même de 35 000 emplois avec une rémunération au-dessus de la moyenne québécoise», a démontré le ministre.

L'obligation de mettre sur pied un comité de suivi est donc un élément très important pour Serge Simard. On veut aussi assurer la garantie de restauration des sites miniers. «Il faut que la population ait son mot à dire, que les de-

mandes des groupes environnementaux soient respectées, mais aussi celles de l'Industrie», a-t-il résumé.

«Attitude déplorable de l'opposition»

Sur le point des redevances, le ministre a été clair. «Ce n'est pas le bon projet de loi, a-t-il réaffirmé. On a réglé le point dans le dernier Budget Bachand.» Dans un communiqué du 26 août, il s'est d'ailleurs dit déçu de l'attitude du Parti québécois à ce sujet.

«Il est parfaitement connu de l'opposition que le projet de loi ne porte pas sur le niveau des redevances, mais bien, sur une meilleure cohabitation entre les activités minières et la population, a-t-il martelé. Nous avons constaté ce matin que le Parti québécois n'a rien de bon à apporter sur le fond du projet de loi. C'est pour cette raison que leur formation politique a choisi la voie de la stratégie parti-



Le ministre Serge Simard veut que la loi 14 respecte la population québécoise tout en gardant l'industrie minière de la province concurrentielle.

(Photo : Agence QMI)

sane en menaçant l'incertitude et en prenant les Québécois en otage.»

Les Affaires.com
2 septembre 2011
Guillaume Poulin-Goyer

Miser sur la demande mondiale en eau

GUILLAUME POULIN-GOYER . Finance et Investissement . 02-09-2011

Tags : [Eau](#), [Finance](#), [Investir](#), [Placements](#)

Le monde se dirige vers une crise mondiale de l'eau. C'est pourquoi les clients devraient profiter de la situation en investissant dans les fabricants d'équipements hydrauliques et dans les sociétés de distribution d'eau, selon deux analystes de la Banque Nationale.

Ainsi, l'accélération de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la production agricole pour nourrir des populations plus nombreuses et plus riches a fait flamber la demande d'eau, en particulier dans le monde en développement. Ce problème, empiré par la pollution, des infrastructures déficientes et des sécheresses de plus en plus graves, a à son tour exacerbé les pénuries d'eau dans de nombreuses régions du monde, soulignent Angelo Katsoras et Pierre Fournier, respectivement premier associé et analyste géopolitique à la Banque Nationale.

NOS DOSSIERS

[Investir en ligne](#)

« La demande mondiale d'eau est tirée vers le haut par une population toujours plus nombreuse et plus riche. L'agriculture en demande davantage pour répondre à la demande croissante de nourriture, en particulier de viande qui réclame beaucoup plus d'eau que les aliments à base de céréales comme le pain. Les industries en ont également besoin pour maintenir et accroître leur production. Et à mesure que les populations s'enrichissent et s'urbanisent, elles veulent avoir un lave-linge, un lave-vaisselle et des toilettes, et bénéficier de l'électricité », lit-on dans un rapport produit pour les clients de la Banque Nationale.

Le hic est que la répartition géographique des réserves mondiales est très inégale. La Chine et l'Inde, par exemple, rassemblent 36 % de la population mondiale, mais disposent d'à peine 10 % des réserves d'eau douce accessibles de la planète. « Ces deux pays doivent réussir à compenser leur manque d'eau par une gestion plus efficace, à défaut de quoi ils risquent de ne jamais réaliser pleinement leur potentiel économique et géopolitique », poursuivent les analystes.

Le marché chinois de l'eau présente nombre d'occasions. Selon les analystes, le secteur hydraulique de l'Empire du Milieu pourrait tripler d'ici cinq ans pour atteindre 150 G\$. De plus, le gouvernement chinois envisagerait de dépenser à ce titre 608 G\$ dans la seule décennie qui vient, selon des chiffres avancés en janvier 2011 par les médias officiels.

Angelo Katsoras et Pierre Fournier recommandent donc d'investir dans les fournisseurs de matériels hydrauliques, y compris ceux destinés au dessalement. « Nous sommes aussi optimistes pour les entreprises offrant des produits et des services à l'agriculture qui aident les producteurs à devenir plus efficaces et à consommer moins d'eau, notamment les sociétés qui vendent des semences génétiquement modifiées pour résister aux sécheresses ou des systèmes d'irrigation performants », font-ils mention.

Les analystes estiment aussi qu'investir dans des infrastructures hydrauliques est également logique, puisque l'Organisation mondiale de la santé estime que chaque dollar ainsi investi rapporte entre 3 \$ et 4 \$. Aux États-Unis, le chiffre est de 6 \$ de retombées pour chaque dollar dépensé entre 1930 et 1999. Toutefois, les sociétés de distribution d'eau présentent des risques réglementaires ou politiques qui les empêcheraient d'obtenir un rendement honorable de leurs capitaux propres.

« Trop de nations ont tellement subventionné l'eau que leurs habitants en sous-évaluent le coût véritable. C'est particulièrement vrai dans le monde en développement. Les prix de l'eau en Chine et en Inde restent très bas comparativement à ceux d'autres pays. Les hausses de tarifs doivent toujours être approuvées par les autorités dans la quasi-totalité des pays », préviennent Angelo Katsoras et Pierre Fournier.

1^{er} septembre 2011

Guide et formulaire - Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, le ministère des Affaires municipales, Régions et occupation du territoire a produit un formulaire de l'usage de l'eau potable et un guide d'utilisation du formulaire de l'usage de l'eau. Ces documents répondent à un des engagements du gouvernement, soit la production de documents facilitant la mise en oeuvre de la Stratégie pour les municipalités.

Le formulaire interactif en fichier Excel permet, une fois rempli, de produire minimalement :

- » un état de situation et un plan d'action;
- » un bilan sommaire de l'usage de l'eau potable pour chaque réseau de distribution;
- » un rapport annuel de la gestion de l'eau potable.

Il permet également de :

- » faire le lien entre les actions de la municipalité et l'échéancier de la Stratégie;
- » calculer automatiquement les données afin d'indiquer si la municipalité doit mettre en place un programme de détection et de réparation de fuites pour chaque réseau de distribution.

Pour sa part, le guide explique comment remplir le formulaire adéquatement et facilite sa compréhension.

- » [Guide et formulaire de l'usage de l'eau potable](#)
- » [Modèle de règlement municipal](#)

Source : [Site Internet du MAMROT](#)